



Chaire Santé

**Cycle 2014** 

# « Ras la seringue » : le premier conflit infirmier

La Chaire Santé de Sciences Po, dirigée par Didier Tabuteau, a tenu le 20 mars sa première Tribune de la santé de l'année, laissant la parole à Michelle Bressand, infirmière, ancienne directrice des soins de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et conseillère générale des établissements de santé à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Retour sur le premier conflit infirmier, celui de 1988.

Propos recueillis par Laure Martin

### Qu'est-ce qui a conduit les infirmiers dans la rue en 1988 ?

Michelle Bressand: C'est incontestablement le décret Barzach (du nom de la ministre de la Santé de 1986 à 1988, NDLR) de décembre 1987, qui remettait en cause l'obtention du baccalauréat comme condition d'entrée aux écoles d'infirmières alors que la profession avait enclenché depuis des années un travail de professionnalisation. Cette grossière erreur des pouvoirs publics s'ajoutait aux difficultés que nous vivions dans les unités de soins avec la problématique de la revalorisation des salaires et des primes. Ce décret a été vécu comme un mépris et un signe de méconnaissance de la population infirmière. Les associations professionnelles sont montées au créneau, mais cela n'a pas pris tout de suite. Il a fallu attendre la création de la Coordination nationale infirmière (CNI) en

mai 1988, qui a renvoyé un message de manifestation nationale. Celle du 29 septembre a eu un succès énorme. Nous sommes descendus dans la rue pour un problème d'image de la profession.

### Les institutions nationales ont-elles été réceptives au mouvement ?

Pas du tout! Les pouvoirs publics n'ont d'ailleurs pas reçu la CNI, qui portait nos revendications, mais les syndicats, alors qu'à l'époque la profession n'était pas syndicalisée. Cette nouvelle erreur a laissé entendre qu'ils allaient régler le problème entre eux. La CNI a alors appelé la profession à d'autres manifestations, sans se laisser impressionner par l'ampleur que cela pouvait prendre, et les infirmières ont suivi. Nous avons été environ 200 000 dans les rues. Même les étudiants étaient présents, tout comme les patients et leur famille, qui nous ont soutenu.

## Les conflits décryptés par les Tribunes de la santé

Cette année, les Tribunes de la santé vont s'organiser autour de six conférences, sur la thématique des « conflits de la santé », en partenariat avec *Le Concours médical*. Chaque tribune permet à un expert, un universitaire ou un acteur engagé à haut niveau dans le monde de la santé de témoigner et de faire part de son analyse. Après

- « Ras la seringue », qui a inauguré ce nouveau cycle, sont programmés :
- « La lutte contre le sida : le face-à-face de l'État et des associations », avec Christian Saout, président d'honneur d'AIDES (24 avril 2014);
- « Les médecins contre le plan Juppé : une mobilisation dans la durée »,
  avec Patrick Hassenteufel, professeur en science politique (22 mai 2014);
- « L'éveil médical au conflit des hôpitaux », avec Philippe Denormandie, directeur général adjoint du groupe Korian (16 octobre 2014);
- « L'incidence électorale des conflits de la santé, mythe ou réalité ? », avec Frédéric Pierru, sociologue politiste (20 novembre 2014).

#### Des prémices à ce mouvement auraient-ils pu être décelés ?

Oui, tout à fait, notamment lorsque le décret relatif à l'exercice de la profession d'infirmière de 1981 a été cassé par le Conseil d'État en 1984 pour vice de forme. Il y a eu un « coup de sang » de la profession, et nous avons manifesté pour que ce décret soit republié rapidement. On craignait que les pouvoirs publics laissent traîner sur le processus de professionnalisation. Ce mouvement a montré que la profession n'avait pas peur de descendre dans la rue.

### Quel a été l'impact du conflit de 1988 sur la profession ?

Il a permis de montrer que les infirmières sont capables de se mobiliser, et que cela peut recommencer. Après ce conflit, un fort pourcentage d'infirmières s'est engagé syndicalement et politiquement. Et surtout, depuis ce conflit, les infirmiers et infirmières sont fiers de dire qu'ils exercent ce métier, ce qui n'était pas nécessairement le cas avant.

TOME 136 | N° 4 | AVRIL 2014